

Luthier en Guitare - CAP ATIM Bloc 1

CAP - Assistant Technique en Instruments de Musique, Option : Guitare Bloc 1. Organiser des opérations de maintenance

Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le luthier en guitare :

- Restaure, répare et fabrique tous types d'instruments à cordes pincées tels que les guitares : classique, manouche, acoustique, folk ou électrique mais aussi les basses, les mandolines, les ouds, les banjos, les ukulélés...
- Intervient dès la sélection du bois (épicéa, ébène, cèdre rouge, acajou, érable, palissandre...) qu'il découpe pour créer un instrument selon l'esthétique et l'acoustique désirées. Il assure les finitions, les ajustements et les réglages.
- Exerce son métier entre tradition et modernité en utilisant des outils à main et des machines-outils pour concevoir, créer ou réparer.
- Doit être passionné de musique, habile, rigoureux et patient, avoir l'oreille musicale, le sens de l'observation, et savoir se repérer dans l'espace et sur un plan.



Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP - Assistant Technique en Instruments de Musique, Option : Guitare * (RNCP36255)** ; en particulier sur le bloc de compétences n°1 Organiser des opérations de maintenance RNCP36255BC01.

* Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement le métier de Luthier en Guitare
- Mettre en pratique les techniques de bases du métier de Luthier en Guitare
- Acquérir les compétences visées par le bloc 1 du référentiel du CAP : Organiser des opérations de maintenance

Traiter et décider :

- Établir un diagnostic
- Gérer les matériaux et outillages nécessaires
- Organiser le poste de travail

Mettre en œuvre, réaliser :

- Assurer les opérations de démontage et de remontage
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation
- Contrôler les travaux effectués

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Module 1 : Bases du métier de luthier : Diagnostic et opérations de maintenance

- Découvrir l'environnement professionnel et l'organisation du travail, en respectant les consignes de sécurité
- Identifier les éléments d'une guitare, les répertorier
- Identifier les problèmes liés au fretage
- Réaliser un nivelage de frettes
- Réparer une fracture de tête
- Traiter une fissure de table d'harmonie
- Réaliser les opérations de maintenance, démontage, remontage sur l'instrument, conformément à la logique professionnelle

Module 2 : Fabrication de tout ou partie du corps et du manche

- Usiner le corps d'une guitare électrique dans la masse
- Usiner et Façonner les éléments du manche, mise en collage
- Préparer et usiner la cavité du manche
- Usiner le contour du corps de la guitare et ponçage
- Calibrer la tête et le radius de la touche
- Façonner et calibrer le manche
- Insérer et poncer les repères sur le manche
- Usiner et poncer les éléments
- Façonner un chevalet de guitare folk

Module 3 : Pose du câblage, accastillage et finition

- Câbler l'électronique d'une guitare électrique
- Préparer les étapes de finition
- Réaliser les étapes de finition
- Appliquer les produits de finition
- Monter l'accastillage d'une guitare
- Réparer au moins une guitare présentant un défaut majeur d'accastillage, du manche, de caisse ou de l'électronique
- Accorder l'instrument

Module 4 : Qualité et commercialisation

- Contrôler la qualité à toutes les étapes de réalisation
- Analyser les difficultés et les anomalies constatées afin de constituer une base de réflexion pour améliorer la qualité
- Identifier les points clés pour équiper son atelier : choix du matériel, des fournisseurs... et commercialiser ses réalisations (tarif, mise en valeur, communication avec la clientèle...)

Préparation aux examens et bilan de formation :

- Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :
 - EP1 Organiser des opérations de maintenance
- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser
- Bilan de la formation et conseils pour la suite

En option stage en entreprise

Sur demande avant l'entrée en formation, nous pouvons intégrer à votre parcours : une ou deux périodes de stage en entreprise. Nous pouvons vous fournir 2 conventions de stage d'une durée de 7 semaines maximum chacune :

- Soit 1 convention = 7 semaines de stage maximum pour des semaines de 35h = soit max. 245h ;
- Soit 2 conventions = 14 semaines de stage maximum (2 x 7 semaines) dans 2 entreprises différentes = soit max. 490h (245h x2)

Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux. Vous pouvez effectuer le(s) stage(s) dans toute entreprise vous permettant :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de mettre en application les différentes techniques de bases du métier de Luthier en Guitare

Durée : 105h sur 15 jours + (en option) 1 à 14 semaines en stage en entreprise

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : à définir

Tarifs : 4 500€ net de taxe par participant



A noter : Il existe **diverses**

sources de financements (CPF, France Travail, OPCO...)

en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise,

Consultez-nous pour en savoir plus.

service-clients@passpassion.fr

Autres informations importantes :

- Les équipements de protection individuels seront fournis, casques anti-bruit, lunettes de protection.
- Pensez à venir avec les cheveux attachés et des chaussures fermées idéalement des chaussures de sécurité

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe Passpassion vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets professionnels.

Profil du formateur intervenant sur cette formation : Vous serez formé auprès d'un formateur ou d'une formatrice dans son atelier. Un(e) artisan(e) professionnel(le) spécialisé(e) dans le métier sur lequel vous allez être formé.

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : Concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et que cette formation corresponde à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet également d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.

Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et des supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier :

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel...) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer ainsi vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie. Nous vous transmettons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel est estimé entre 400h et 800h, il varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les pré-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- En cours de formation : Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), Examen blanc.
- A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Présentation aux examens du CAP

Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.

Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence. (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :



- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
- Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référente handicap :

Carine Flaujac – Chargée de Formation et Référent Handicap : carine@passpassion.fr - **07 64 39 80 40**

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte uniquement sur les enseignements professionnels du bloc 1, c'est à dire sur :

- **EP1 Organiser des opérations de maintenance**

- ~~EP2 Technologie Etude de construction~~

- ~~EP3 Culture professionnelle~~

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel* dont le règlement d'examens du CAP - Assistant Technique en Instruments de Musique, Option : Guitare, Ministère de l'Education Nationale :

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b147.html>

Vous vous présentez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.

Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo...).

Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.

Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrions vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/20219, une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Le métier de luthier en guitare, en emploi direct :

- Luthier en guitare salarié : en magasin de musique, en atelier de réparation ou manufactures.
- Luthier en guitare artisan à son compte
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : [cliquer ici](#)
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : [cliquer ici](#)
- Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site [cliquer ici](#)

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP - Assistant Technique en Instruments de Musique, Options : Guitare, Accordéon, Instruments à vent, Piano https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b147.html	CAP - Assistant luthier du quatuor : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_ALDQ.html
Niveaux 4 et 5	BMA - Technicien en facture instrumentale options : Accordéon, Guitare, Instruments à vent, piano https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36340/	
	DMA - Facture instrumentale Options Accordéon Guitare Instruments à vent Piano https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6899/	

* Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre

Pour aller plus loin : <https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/facteur-factrice-d-instrument>